Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Académie de Poitiers

Rentrée 2019/2020

Livret de l'étudiant-stagiaire

MASTER 1ère année

MEEF 2nd degré

Vos contacts à l'INSPÉ

Responsable de la mention 2d degré
Jean-Marie MESLIER
jean-marie.meslier@univ-poitiers.fr
Tél. : 05 45 61 24 42

Gestionnaire de scolarité du M1 MEEF
Samantha RUSIEWIEZ
samantha.rusiewiez@univ-poitiers.fr
Tél. : 05 49 36 22 04

Responsable de la mention encadrement éducatif
Hugo DUPONT
hugo.dupont@univ-poitiers.fr
Tél. : 05 16 08 39 44

Coordonnatrice pédagogique
Fabienne GAUDINEAU
fabienne.gaudineau@univ-poitiers.fr
Tél. : 05 49 36 22 27

Responsable de la scolarité
Frédérique VRAY
frederique.vray@univ-poitiers.fr
Tél. : 05 49 36 22 12

INSPÉ Académie de Poitiers : inspe.univ-poitiers.fr

Sommaire

L'INSPÉ de l'Académie de Poitiers page 4

Structure de la formation page 4

Les maquettes page 6

- Master MEEF 2nd degré 1ère année page 6
- Master Encadrement éducatif 1ère année page 8

Les parcours préparés sous la mention MEEF 2nd degré & Encadrement éducatif page 10

L'accueil des étudiants MEEF en stage page 11

Le rôle du référent INSPÉ page 11

Le rôle du tuteur-terrain pour l'accueil d'un étudiant-stagiaire en M1 page 11

- Fiche d'appréciation du stage de pratique accompagnée page 13

Annexes

Annexe 1 : Le e-portfolio, outil de l'étudiant-stagiaire page 14

Annexe 2 : Textes de référence - Le référentiel de compétences page 15

Annexe 3 : Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation page 16

Annexe 4 : Compétences partagées avec tous les professeurs page 19

Calendriers universitaires 2019-2020 page 21

L'INSPÉ de l'Académie de Poitiers

L'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education de l'Académie de Poitiers est une structure partenariale qui associe :

- L'Université de Poitiers
- L'Université de La Rochelle
- Le CNED
- Le Rectorat

L'INSPÉ est rattaché à l'Université de Poitiers.

L' INSPÉ porte 4 mentions de masters MEEF (Métiers de l'Education, de l'Enseignement et de la Formation) :

- Mention MEEF 1er degré destinée à former les Professeurs des Ecoles (PE),
- Mention MEEF 2nd degré destinée à former les Professeurs de Collèges et de Lycées (PLC),
- Mention Encadrement Educatif destinée à former les Conseillers Principaux d'Education (CPE),
- Mention Pratiques et Ingénierie de la Formation :
    - parcours Formateur d'Adulte accompagnement conseil (FACO)
    - parcours Conseiller Pédagogique de l'Enseignement Supérieur (CPES)
    - parcours Inclusion et Participation – Handicap, Difficultés, Dépendance (IPHD)

Structure de la formation

Principes

Le master MEEF 2nd degré est un diplôme de 2ème cycle d'études à vocation professionnelle qui confère le grade de master. Ouvert à tout détenteur d'une licence dans un domaine compatible ou par validation d'acquis, ce master, avec capacité d'accueil définie, permet de créditer 120 ECTS après la licence, soit 300 ECTS après l'obtention du baccalauréat.
Ce diplôme est conçu en accord avec le cadre national de formation, qui garantit à la fois l'acquisition des compétences disciplinaires et des savoir-faire professionnels. Au cours des deux années de master, les étudiants suivent des enseignements qui leur permettent de conjuguer l'excellence dans une ou plusieurs discipline(s) et de se former au métier de professeur du 2nd degré.

Objectifs de la formation

Le master MEEF a pour objectif de préparer l'étudiant à exercer le métier de professeur de collège, de lycée, de lycée professionnel. Il répond étroitement au nouveau référentiel métier des personnels de l'éducation et des professeurs (voir annexe 2 p. 15) et doit permettre à chaque étudiant diplômé de se situer dans son environnement professionnel, de maîtriser les outils cognitifs, méthodologiques et techniques permettant d'agir, de construire des situations d'apprentissage adaptées à tous les élèves et de s'inscrire dans une dynamique de formation tout au long de la vie. Ces enseignements servent également à préparer les épreuves écrites et orales des concours de recrutement des enseignants du secondaire.

Architecture générale

Tous les masters MEEF de l' INSPÉ de l'Académie de Poitiers (Université de Poitiers et de La Rochelle) sont bâtis sur la même architecture. Ils articulent des enseignements à l'université et une pratique professionnelle en stage en établissement. Le master MEEF 2nd degré de l'Université de Poitiers se décline en 14 parcours.

Chaque parcours se décompose en 2 parties :

- une partie disciplinaire, assurée par les UFR disciplinaires et l'INSPÉ,
- une partie commune, assurée par la composante INSPÉ de l'Académie de Poitiers.

Seul le parcours SII (Sciences Industrielles pour l'Ingénieur) est intégralement réalisé sur le site de l' INSPÉ d'Angoulême.

A l' INSPÉ, les étudiants reçoivent une formation articulant des enseignements théoriques et pratiques, des stages d'observation ou de pratique accompagnée et de véritables périodes d'alternance. Ils peuvent ainsi entrer de manière progressive dans le métier.

Les enseignements du tronc commun

Les enseignements du tronc commun (psychologie et sociologie de l'éducation, connaissance du système éducatif, sciences de l'éducation) sont la déclinaison du nouveau référentiel commun à tous les professeurs et personnels d'éducation et du cadre national de la formation des personnels enseignants et d'éducation. Ils ont vocation à créer une culture partagée par tous et concernent donc l'ensemble des étudiants du master MEEF 2nd degré. Ils rassemblent les étudiants venus des différentes disciplines.

Parmi ces enseignements :

- une attention particulière est portée à la maîtrise des outils numériques : l'objectif de cette formation est donc non seulement de savoir maîtriser les outils numériques sur le plan technique, mais aussi et surtout, de mettre ces derniers au service des apprentissages en classe, de créer des ressources pédagogiques adaptées aux élèves ou encore d'utiliser les services de communication pour mieux impliquer les familles.
- un engagement fort est pris en faveur de la connaissance des LVE. La validation des compétences liées à la maîtrise d'une langue étrangère doit être acquise en fin de master.

Les enseignements orientés vers la pratique professionnelle

Ces enseignements (conception de situation d'apprentissage, conception d'évaluations, communication professionnelle) permettent d'acquérir les savoirs, les savoir-faire et les compétences indispensables à une bonne pratique professionnelle. Il s'agit notamment de séances permettant de se familiariser avec les situations et activités de classe. Ils entrent en résonance avec la mise en situation concrète que constituent les stages.

Les stages

Les stages en établissement sont pleinement intégrés à la formation. Les INSPÉ en assurent le suivi en étroite relation avec un tuteur-terrain (désigné par l'inspection) qui a pour fonction, d'encadrer et d'accompagner les stagiaires. Les stages donnent lieu à un temps de préparation puis à une phase d'exploitation et d'analyse réflexive.

Le mémoire de master

Les étudiants réalisent des premiers travaux d'initiation à la recherche, en lien avec la didactique disciplinaire. La finalité pédagogique et professionnelle d'une recherche en éducation sera seulement visée en M2.

Maquettes

PLC : Enseignements des semestres 1 & 2

Master MEEF 2d degré - 1ère année

Maquette 2018 - 2021 (Pluri-disciplinaire)

FORMATION DISCIPLINAIRE (Composante)
FORMATION DISCIPLINAIRE (ESPE)
TRONC COMMUN Mutualisé (ESPE)

	INTITULE UE	ECTS UE	Libellé EC	HE	Mutualisé	CM	TD	TP	APP Présentiel	APP Non Présentiel	COEF	MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES	MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES (2ème session)
SEMESTRE 1	UE1	6		102		0	0	0	0	0			
	FORMATION DISCIPLINAIRE DE REFERENCE 1		Selon parcours disciplinaire		non							Selon parcours	Selon parcours
			Selon parcours disciplinaire		non							Selon parcours	
			Selon parcours disciplinaire		non							Selon parcours	
			Selon parcours disciplinaire		non							Selon parcours	
			Selon parcours disciplinaire		non							Selon parcours	
	UE2	9		110		5	0	0	0	0			
	FORMATION DISCIPLINAIRE DE REFERENCE 2		Selon parcours disciplinaire		non	5						Selon parcours	Selon parcours
			Selon parcours disciplinaire		non							Selon parcours	
			Selon parcours disciplinaire		non							Selon parcours	
			Selon parcours disciplinaire		non							Selon parcours	
			Selon parcours disciplinaire		non							Selon parcours	
	UE3	6		66		0	0	6	6	6			
	FORMATION COMPLEMENTAIRE		LVE Anglais ou Espagnol	12	oui (sauf parcours LVE)			6	6	6		CCI (1 écrit + 1 écrit plateforme)	Pas de session 2
			LVE spécifique	6	non (dispense pour parcours LSL)							Selon parcours	Selon parcours
			Outils pédagogiques et méthodologiques	18	non							Selon parcours	Selon parcours
			Spécialisation	30	non							Selon parcours	Selon parcours
	UE 4	3		20		0	0	0	0	0			
	FORMATION PAR LA RECHERCHE		Méthodologie et recherche appliquée		non							Selon parcours	ET (écrit) Selon parcours
	UE5	6		69		8	30	31	3	0			
	FORMATION PROFESSIONNELLE		Préparation et exploitation du stage	12	non			12				Non évalué (Quitus de présence)	Pas de session 2
			Conception, organisation de situations d'apprentissage	24	non		24					CCI (1 écrit)	ET (Oral de 20 mn)
			Interdisciplinarité	3	non			3	3			Non évalué (Quitus de présence)	Pas de session 2
			Psychologie de l'éducation	10	oui	4	6					ET (1 écrit d'1,5 h coef 1)	ET (1 écrit d'1h)
			Connaissance du système éducatif	10	oui	4		6				ET (1 écrit d'1,5 h coef 1)	ET (1 écrit d'1h)
			Culture numérique (outils transversaux)	10	oui			10				Non évalué (Quitus de présence)	Pas de session 2
	SEMESTRE 1 MEEF PLURI-DISCIPLINAIRE	30	Avec + 30h sur UE1 et + 30h sur UE2	367		13	30	37	15				

Master MEEF 2d degré - 1ère année

Maquette prévisionnelle 2018 - 2021 (Pluri-disciplinaire)

FORMATION DISCIPLINAIRE (Composante)

FORMATION DISCIPLINAIRE (ESPE)

TRONC COMMUN Mutualisé (ESPE)

	INTITULE UE	ECTS UE	Libellé EC	HE	Mutualisé	CM	TD	TP	APP Présentiel	APP Non présent	COEF	MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES	MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES (2ème session)
SEMESTRE 2	UE1	6		70		0	0	0	0	0			
	FORMATION DISCIPLINAIRE DE REFERENCE 1		Selon parcours disciplinaire		non							Selon parcours	1 écrit d'1h
			Selon parcours disciplinaire		non							Selon parcours	
			Selon parcours disciplinaire		non							Selon parcours	
			Selon parcours disciplinaire		non							Selon parcours	
			Selon parcours disciplinaire		non							Selon parcours	
	UE2	6		58		0	0	0	0	0			
	FORMATION DISCIPLINAIRE DE REFERENCE 2		Selon parcours disciplinaire		non							Selon parcours	1 écrit d'1h
			Selon parcours disciplinaire		non							Selon parcours	
			Selon parcours disciplinaire		non							Selon parcours	
			Selon parcours disciplinaire		non							Selon parcours	
			Selon parcours disciplinaire		non							Selon parcours	
	UE3	6		50		0	0	6	6	6			
	FORMATION COMPLEMENTAIRE		LVE Anglais ou Espagnol	12	oui (sauf parcours LVE)			6	6	6		CCI (1 écrit + 1 écrit plateforme)	Pas de session 2
			LVE spécifique	6	non							Selon parcours	Selon parcours
			Communication orale	12	non							Selon parcours	Selon parcours
			Spécialisation	20	non							Selon parcours	Selon parcours
	UE 4	3		20		0	0	0	0	0			
	FORMATION PAR LA RECHERCHE		Méthodologie et recherche appliquée		non							Selon parcours	ET (écrit) Selon parcours
	UE5	9		75		8	32	35	3	0			
	FORMATION PROFESSIONNELLE		Exploitation de stage	12	non			12				CCI (1 écrit)	Pas de session 2
			Conception, organisation de situations d'apprentissage	20	non		20					CC (1 écrit)	ET (Oral de 20 mn)
			Interdisciplinarité	3	non			3	3			Non évalué (Quitus de présence)	Pas de session 2
			Connaissance du système éducatif	10	oui	4	6					ET (1 écrit d'1,5h)	ET (1h)
			Sociologie de l'éducation	10	oui (dispense pour SES)	4	6					ET (1 écrit d'1,5h)	ET (1h)
			Culture numérique	10	oui			10				CCI (Dossier numérique)	Pas de session 2
			Communication professionnelle	10	oui			10				Non évalué (Quitus de présence)	Pas de session 2
	SEMESTRE 2 MEEF PLURI-DISCIPLINAIRE	30	Avec + 20h sur UE1 et + 20h sur UE2	273		8	32	41	15				
TOTAL M1 PLURI-DISCIPLINAIRE		60	Avec + 100h	640		21	62	78	30				

(Pour les modalités de contrôle des connaissances, se référer au règlement d'examens qui sera affiché et diffusé courant septembre 2019)

Encadrement Educatif : Enseignements des semestres 1 & 2

	MASTER MEEF Encadrement Educatif - 1ère année Maquette 2018-2021										
	INTITULE UE	ECTS UE	Libellé EC	Heures étudiant	CM	TD	TP	APP	COEF	Modalité de contrôle des connaissances (MCC) Session 1	Session 2
SEMESTRE 1	**UE1**	**9**		**112**	**74**	**38**	**0**	**0**	**3**		
	SAVOIRS DE RÉFÉRENCE		Ecrit dissertation	24	16	8			1	CCI (2 productions écrites)	ET (Ecrit sur table)
			Ecrit note de synthèse	24	16	8			1	CCI (2 productions écrites)	
			Sociologie de l'éducation	28	20	8			2	CCI (1 production écrite) CCI (1 épreuve orale)	
			Psychologie de l'enfant et de l'adolescent	15	10	5				CCI (Quitus présence)	
			Philosophie de l'éducation	21	12	9			1	CCI (Ecrit sur table)	
	UE2	**9**		**54**	**25**	**29**	**0**	**0**	**3**		
	CONNAISSANCE DU SYSTÈME EDUCATIF		Organisation du système éducatif	21	9	12			1	CCI (Epreuve orale)	ET (Epreuve orale)
			Dispositifs pédagogiques en EPLE	12	6	6					
			Droit et vie scolaire	9	4	5				CCI (Quitus présence)	
			Partenaires de l'EPLE	12	6	6			1	ET (Ecrit sur table)	
	UE3	**3**		**45**	**20**	**8**	**5**	**12**	**1**		
	FORMATION PERSONNALISEE		LVE anglais/espagnol (PLC)	12				12	1	CCI (Ecrit sur table + écrit plateforme)	ET (Ecrit sur table)
			Culture numérique	5			5			CCI (Quitus présence)	
			Grandes problématiques éducatives	28	20	8			2	CCI (1 production écrite/ 1 épreuve orale)	
	UE 4	**3**		**31**	**10**	**10**	**6**	**5**	**1**		
	RECHERCHE ET VEILLE DOCUMENTAIRE		Méthodologie de la recherche en éducation	20	10	10			1	ET (Rapport écrit sans soutenance)	ET (Epreuve orale)
			Séminaires et ateliers	5				5			
			Recherche et veille documentaire	6			6				
	UE5	**6**		**30**	**0**	**10**	**10**	**10**	**2**		
	FORMATION PROFESSIONNELLE		Préparation et exploitation du stage	15		10		5	1	ET (Rapport écrit sans soutenance)	ET (Production écrite)
			Analyse de situations professionnelles	15			10	5			
	SEMESTRE 1	**30**		**272**	**129**	**95**	**21**	**27**	**10**		

MASTER MEEF Encadrement Educatif - 1ère année

Maquette 2018-2021

	INTITULE UE	ECTS UE	Libellé EC	Heures étudiant	CM	TD	TP	APP	COEF	Modalité de contrôle des connaissances (MCC) Session 1	Session 2
SEMESTRE 2	**UE1**	**6**		**58**	**38**	**20**	**0**	**0**	**2**		
	SAVOIRS DE RÉFÉRENCE		Ecrit Dissertation	12	8	4			1	CCI (Production écrite)	ET (Ecrit sur table)
			Ecrit Note de synthèse	12	8	4			1	CCI (Production écrite)	
			Sociologie de l'éducation	16	12	4			2	CCI (1 production écrite/ 1 épreuve orale)	
			Psychologie de l'enfant et de l'adolescent	6	4	2				CCI (Quitus présence)	
			Philosophie de l'éducation	12	6	6			1	CCI (Ecrit sur table)	
	UE2	**9**		**35**	**19**	**16**	**0**	**0**	**3**		
	CONNAISSANCE DU SYSTÈME EDUCATIF		Organisation du système éducatif	17	9	8			1	CCI (Epreuve orale)	ET (Epreuve orale)
			Droit et vie scolaire	6	4	2				CCI (Quitus présence)	
			Partenaires de l'EPLE	12	6	6			1	ET (Ecrit sur table)	
	UE3	**3**		**33**	**12**	**4**	**5**	**12**	**1**		
	FORMATION PERSONNALISEE	1	LVE anglais/espagnol (PLC)	12				12	1	CCI (Ecrit sur table+ écrit plateforme)	ET (Ecrit sur table)
			Culture numérique	5			5		1	CCI (Dossier portfolio)	
			Grandes problématiques éducatives	16	12	4			2	CCI (1 production écrite/ 1 épreuve orale)	
	UE 4	**3**		**30**	**0**	**20**	**6**	**4**	**1**		
	RECHERCHE ET VEILLE DOCUMENTAIRE		Méthodologie de la recherche en éducation	20		20				ET (Rapport écrit sans soutenance)	ET (Epreuve orale)
			Séminaires et ateliers	4				4			
			Recherche et veille documentaire	6			6				
	UE5	**9**		**64**	**0**	**64**	**0**	**0**	**3**		
	FORMATION PROFESSIONNELLE		Préparation et exploitation du stage	10		10			1	CCI (Production écrite)	ET (Production écrite)
			Préparation dossier situation professionnelle	27		27			2	CCI (Production écrite)	ET (Epreuve orale)
			Préparation épreuve entretien sur dossier	27		27					
	SEMESTRE 2	**30**		**220**	**69**	**124**	**11**	**16**	**10**		
TOTAL MASTER 1		**60**		**492**	**198**	**219**	**219**	**32**	**43**		

Pour les modalités de contrôle des connaissances, se référer au règlement d'examens qui sera affiché et diffusé courant septembre 2019)

Les parcours disciplinaires préparés sous la mention MEEF 2nd degré & Encadrement éducatif

Université de Poitiers

Composante	Parcours MEEF	Responsables du parcours	Référent ESPE
Sciences Fondamentales Appliquées	Mathématiques	youssef.barkatou@univ-poitiers.fr franck.dupont@univ-poitiers.fr	franck.dupont@univ-poitiers.fr eric.ouvrard@univ-poitiers.fr
	Sciences industrielles pour l'ingénieur	jean.marie.meslier@univ-poitiers.fr laurent.goumy@univ-poitiers.fr	laurent.goumy@univ-poitiers.fr
	Sciences Physiques & Chimiques	laurence.bonneau@univ-poitiers.fr sophie.rousselet@univ-poitiers.fr eric.nieutin@univ-poitiers.fr	eric.nieutin@univ-poitiers.fr
	Sciences de la vie et de la terre	olga.otero@univ-poitiers.fr yannick-joseph.lhommedet@ac-poitiers.fr	yannick-joseph.lhommedet@ac-poitiers.fr
Lettres et Langues	Lettres	patricia.gauthier@univ-poitiers.fr celine.teillet@ac-poitiers.fr nathalie.niel@ac-poitiers.fr	celine.teillet@ac-poitiers.fr nathalie.niel@ac-poitiers.fr
	Anglais	elodie.peyrol.kleiber@univ-poitiers.fr christian.fradin@univ-poitiers.fr	christian.fradin@univ-poitiers.fr katy.garnier-colas@ac-poitiers.fr anne.gobin@ac-poitiers.fr
	Allemand	elisabeth.mott@univ-poitiers.fr valerie.de.daran@univ-poitiers.fr	severine.grillet@ac-poitiers.fr
	Italien	bianca.abram@univ-poitiers.fr (Concolino)	coralie.delpouys-guerreiro@ac-poitiers.fr
	Espagnol	cecile.quintana@univ-poitiers.fr christine.saivres@univ-poitiers.fr	christine.saivres@univ-poitiers.fr marie.quesney@ac-poitiers.fr
Sciences Humaines et Arts	Histoire Géographie	laurence.montel@univ-poitiers.fr camille.hochedez@univ-poitiers.fr fabienne.gaudineau@univ-poitiers.fr	fabienne.gaudineau@univ-poitiers.fr
	Musique et enseignement musical	chantal.pelhate@univ-poitiers.fr frederique.darthout@univ-poitiers.fr	frederique.darthout@univ-poitiers.fr
	Sciences économiques et sociales	stephane.vaquero01@univ-poitiers.fr david.henaux@univ-poitiers.fr	david.henaux@univ-poitiers.fr
Faculté des Sciences du Sport	Education physique et sportive	stephanie.boleda@univ-poitiers.fr nicolas.hayer@univ-poitiers.fr	catherine.lesquelen@univ-poitiers.fr
INSPÉ	Encadrement éducatif	hugo.dupont@univ-poitiers.fr	stephane.bravard@univ-poitiers.fr

L'accueil des étudiants du master MEEF 2nd degré en stage

Rôle du référent INSPÉ

- Le référent de l'INSPÉ assure un suivi et un accompagnement pédagogique de l'étudiant tout au long de son cursus et participe à sa formation.

- Il assure les enseignements de l'EC([2]) "Préparation et exploitation du stage" des UE5([1]). Il est chargé de trouver un lieu de stage et un tuteur avec lequel il assure le suivi du stagiaire. Il le prépare à l'observation des pratiques du tuteur puis à la prise en main de classes en pratique accompagnée. Il aide l'étudiant à construire son positionnement en fonction des compétences du référentiel et à élaborer son portfolio numérique (voir annexe 1). Il met en place le retour d'expérience de l'étudiant et la confrontation d'expériences du groupe. Il fait travailler les étudiants sur des études de cas afin de développer une attitude réflexive.

([1]) UE : Unité d'Enseignement
([2]) EC : Elément Constitutif d'une UE

Rôle du tuteur-terrain pour l'accueil d'un étudiant de master 1

Les objectifs du stage

Ce stage, d'une durée de 4 semaines (**du 4 au 8 novembre 2019 puis du 6 au 24 janvier 2020)** s'inscrit dans la suite du stage d'observation d'établissement fait en licence.
Il fait partie de l'UE 5 « Formation professionnelle » des semestres 1 et 2 ;
Il permet aux étudiants, généralement en binôme, d'observer pendant la 1ère semaine de stage, la pratique quotidienne d'un enseignant de sa discipline puis de s'exercer à la prise en main progressive de la classe pendant les 3 autres semaines.
L'objectif général est de donner à l'étudiant une vision aussi complète et cohérente que possible de l'institution dans laquelle il sera appelé à évoluer. Il consiste aussi à lui présenter tous les aspects du métier, qu'il s'agisse du travail avec les élèves, et avec les autres professeurs, du fonctionnement de l'établissement scolaire, ou encore du dialogue avec les parents. Ce stage aidera également l'étudiant à se préparer aux épreuves du concours. Il aura enfin pour but de le préparer à prendre en main la classe en responsabilité, en tant que fonctionnaire stagiaire s'il est admis. Il doit par conséquent être source de questionnement et d'ouverture, qualités requises de tout enseignant soucieux d'évolution personnelle dans l'exercice de son métier.
La préparation puis l'exploitation du stage sont assurées par un formateur référent de l'INSPÉ.
L'observation permet de familiariser l'étudiant à la diversité des situations professionnelles et à la réalité du métier d'enseignant :

- observer des situations d'apprentissages;
- observer la préparation et l'organisation d'un enseignement, d'une évaluation, de l'aide à l'apprentissage;

- observer la prise en compte de la personne de l'élève, la gestion du groupe classe ;

- rencontrer les membres de l'équipe pédagogique.

L'étudiant est muni d'une grille d'observables personnalisée, adaptée à sa discipline et à son éventuelle expérience professionnelle.

La pratique accompagnée permet à l'étudiant de s'exercer à la prise en main de la classe sur un volume d'heures suffisamment conséquent (de 10 à 20 heures). Ainsi ce stage permet une première appropriation des compétences du référentiel du métier de professeur, (prioritairement les compétences P1, P3 et P4 – voir annexes 2 & 3 p. 15 à 18). L'étudiant doit s'exercer à préparer des cours et à les mettre en œuvre.

L'activité du tuteur-terrain porte sur quatre domaines :

1- Accueil :

- Il permet à l'étudiant de se familiariser avec les lieux et les personnes, en lui faisant visiter l'établissement et en lui permettant de rencontrer les personnes susceptibles de compléter sa connaissance du système éducatif (selon les opportunités, l'étudiant pourra assister à des réunions, des conseils…).
- Il accueille l'étudiant dans ses classes ; il lui fait connaître les élèves et leur profil cognitif ou comportemental, dont il montre l'influence sur les apprentissages et sur la vie de la classe.

2- Conseil didactique et pédagogique :

− Il met à disposition de l'étudiant les différents documents utiles à un niveau donné d'enseignement : programmes, documents d'accompagnement, éventuellement manuels, etc.
− Il aide l'étudiant à entrer dans son projet pédagogique : objectifs visés, progression sur l'année, contenus de la séquence en cours, méthodes employées, relations avec les autres disciplines, modalités d'évaluation, (selon les opportunités).
− Il l'aide à choisir et préparer des séances complètes, dans le cadre de son projet pédagogique de tuteur.
− Il lui donne des conseils pour la conduite de la classe en vue de faciliter la communication (gestion de l'espace, de la voix, des différentes interactions, etc.) et de guider vers les apprentissages (passer des consignes précises et claires, prévoir différents scenarii ou variantes, etc.).

3- Analyse de pratiques :

Le tuteur permet à l'étudiant d'observer ses pratiques et de comprendre les séances observées, notamment à mesurer l'écart entre la préparation et sa mise en œuvre, à prendre conscience de ses façons de procéder. Il l'aide à utiliser la grille d'observation préparée à l' INSPÉ.
Après la prise en charge d'activités par l'étudiant, le tuteur l'accompagne dans l'analyse de sa pratique. Il le questionne aussi sur les contenus d'enseignement choisis, sur les réactions et performances des élèves…

4- Evaluation :

A l'issue de ce stage, l'étudiant sera évalué à l' INSPÉ par le référent INSPÉ. Il devra décrire et développer ce qu'il aura retenu de ses observations, à travers quelques exemples précis.
Le tuteur-terrain contribue à l'évaluation de l'étudiant en fournissant à l' INSPÉ deux appréciations individualisées (voir fiche jointe p. 13) à l'issue de chaque période de stage. Ces appréciations n'entrent pas directement dans la notation mais seront portées à la connaissance de l'étudiant car elles ont une visée formative. Elles sont essentielles pour lui permettre de se situer et de progresser. Elles seront intégrées à son portfolio numérique.

APPRECIATION STAGE OBSERVATION ET PRATIQUE ACCOMPAGNEE (MASTER 1) 2019-2020

Tuteur-terrain : Etablissement :

Nom Prénom de l'étudiant :

Le tuteur-terrain participe à l'évaluation du stagiaire en fournissant à l'INSPÉ une **appréciation individualisée** s'appuyant sur les compétences professionnelles prioritaires attendues de l'étudiant stagiaire. Cette appréciation n'entre pas dans la notation mais sera portée à la connaissance du stagiaire. Elle est essentielle pour lui permettre de se situer et de progresser en vue de son prochain stage en M2. Le référent INSPÉ s'appuiera sur cette appréciation pour organiser la progression de l'étudiant.

Compétences	Niveau de maitrise attendu Le stagiaire est capable de :	Situation du niveau de l'étudiant (en vous appuyant si possible sur des exemples de ce qu'il a fait.)
Semaine 1 Compétence d'observation	- identifier quelques caractéristiques du public - dégager quelques similitudes et différences avec les élèves de l'établissement où il a effectué son stage de L3 (si stage). - repérer quelques stratégies d'enseignement mises en œuvre par le tuteur-terrain. - relever des spécificités de la vie de l'établissement et de ses modes de fonctionnement.	
Impression à l'issue de la première semaine de stage		
Semaines 2-3-4 Compétence de conception et d'intervention Compétences P3 et P4 du référentiel du métier de professeur	– concevoir un temps d'enseignement adapté au contexte (P3 : prend en compte les caractéristiques de la classe, le niveau des élèves, formule objectifs et contenus d'enseignement et articule les leçons entre elles) avec l'appui du tuteur-terrain. – d'expérimenter seul la conduite d'un temps d'enseignement (P4 : fait respecter les règles collectives, rend explicites objectifs et consignes, dynamise sa leçon, est actif auprès des élèves pendant l'apprentissage)	
Semaines 2-3-4 Compétence d'analyse (lors des entretiens)	Le stagiaire est capable de revenir sur sa pratique pour percevoir le cas échéant le décalage entre le prévu et le réalisé dans ce contexte d'enseignement (conduite de classe, stratégie d'enseignement, apprentissages).	

Appréciation sur l’ensemble du stage	.

Annexes

Annexe 1

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Académie de Poitiers

Le e-portfolio : outil d'accompagnement des étudiants-stagiaires en formation au métier d'enseignant

Les objectifs :

Accompagner le processus de formation :

- Etre un support pour l'analyse de sa pratique ;
- Permettre d'identifier les processus de transformation : progrès et besoins complémentaires de formation ;
- Illustrer les objectifs que s'est fixé l'étudiant-stagiaire dans le domaine professionnel.

Elaboration et contenus:

L'étudiant- stagiaire complète son e-portfolio tout au long du Master.
Il comporte les documents obligatoires listés ci-après ainsi que tous ceux que l'étudiant-stagiaire estime nécessaires.

Il doit contenir:

Présentation écrite de mes motivations à devenir enseignant en début de Master 1 :

- Documents personnels de travail et analyse de ces documents de travail (Travaux observés et /ou réalisés) ;
- Écrits réflexifs
- Sélection de travaux d'élèves
- Tous les documents sont clairement datés et identifiés avec un titre Master 1… accompagnés d'un court paragraphe explicitant leurs intérêts dans la professionnalisation de l'étudiant-stagiaire.
- Fiche appréciation du tuteur-terrain. (Février) – format PDF

Le e-portfolio dans l'évaluation de l'UE5 du M1 « Formation professionnelle » :

Au S2, le e-portfolio sert de **support à des écrits courts** réflexifs en temps limité en lien avec le métier d'enseignant.

Annexe 2

Textes de référence
Le référentiel de compétences

- Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République.

- Recrutement et formation initiale de certains personnels enseignants, d'éducation et d'orientation (décret n° 2013-768 du 23 août 2013).

- Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1er juillet 2013) ; BO n°30 du 25 juillet 2013.

Annexe 3

1. Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Les professeurs et les personnels d'éducation mettent en œuvre les missions que la nation assigne à l'école.
En leur qualité de fonctionnaires et d'agents du service public d'éducation, ils concourent à la mission première de l'école qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale.
Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière.
Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République.
Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche du bien commun, en excluant toute discrimination.

Les professeurs et les personnels d'éducation, *acteurs du service public d'éducation* *En tant qu'agents du service public d'éducation, ils transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans un cadre institutionnel et se réfèrent à des principes éthiques et de responsabilité qui fondent leur exemplarité et leur autorité*	
1. Faire partager les valeurs de la République	Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, le refus de toutes les discriminations.
	Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.
2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens
	Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.
Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves. *La maîtrise des compétences pédagogiques et éducatives fondamentales est la condition nécessaire d'une culture partagée qui favorise la cohérence des enseignements et des actions éducatives.*	
3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage	Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.
	Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche.
	Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.
4. Prendre en compte la diversité des élèves	Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.
	Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du « projet personnalisé de scolarisation » des élèves en situation de handicap.
	Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles

5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation.	Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.
	Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
	Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique…), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.
	Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation
6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.
	Eviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative.
	Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.
	Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.
	Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.
	Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.
	Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.
	Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.
7. Maîtriser la langue française à des fins de communication	Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.
	Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.
8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier	Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.
	Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.
9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier	Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.
	Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.
	Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.
	Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.

Les professeurs et les personnels d'éducation, *acteurs de la communauté éducative* *Les professeurs et les personnels d'éducation font partie d'une équipe éducative mobilisée au service de la réussite de tous les élèves dans une action cohérente et coordonnée.*	
10. Coopérer au sein d'une équipe	Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.
	Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation.
	Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.
11. Contribuer à l'action de la communauté éducative	Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation.
	Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.
	Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.
	Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.
12. Coopérer avec les parents d'élèves	Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.
	Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.
	Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.
13. Coopérer avec les partenaires de l'école	Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.
	Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux.
	Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.
14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.
	Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.
	Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action. Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

Annexe 4

2. Compétences partagées avec tous les professeurs

Au sein de l'équipe pédagogique, les professeurs accompagnent chaque élève dans la construction de son parcours de formation. Afin que leur enseignement favorise et soutienne les processus d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et d'aptitudes, ils prennent en compte les concepts fondamentaux relatifs au développement de l'enfant et de l'adolescent et aux mécanismes d'apprentissage, ainsi que les résultats de la recherche dans ces domaines.

Disposant d'une liberté pédagogique reconnue par la loi, ils exercent leur responsabilité dans le respect des programmes et des instructions du ministre de l'éducation nationale ainsi que dans la cadre du projet d'école ou d'établissement, avec le conseil et sous le contrôle des corps d'inspection et de direction.

Les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune *La maîtrise des savoirs enseignés et d'une solide culture générale sont la condition nécessaire de l'enseignement. Elles permettent à tous les professeurs d'avoir une vision globale des apprentissages, en favorisant la cohérence, la convergence et la continuité des enseignements.*	
P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique	Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.
	Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissance et de compétence et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.
	Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.
P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement	Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.
	Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.
	Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.
Les professeurs, praticiens experts des apprentissages.	
P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves	Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégie d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.
	Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.
	Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter des difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances.
	Sélectionner des approches didactiques appropriées eu développement des compétences visées.
	Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.

P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves	Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance
	Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.
	Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.
	Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs.
	Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plateformes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques.
	Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.
P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves	En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin de mieux assurer la progressivité des apprentissages.
	Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.
	Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.
	Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leur capacité d'auto-évaluation.
	Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.
	Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.

Calendriers universitaires 2019-2020

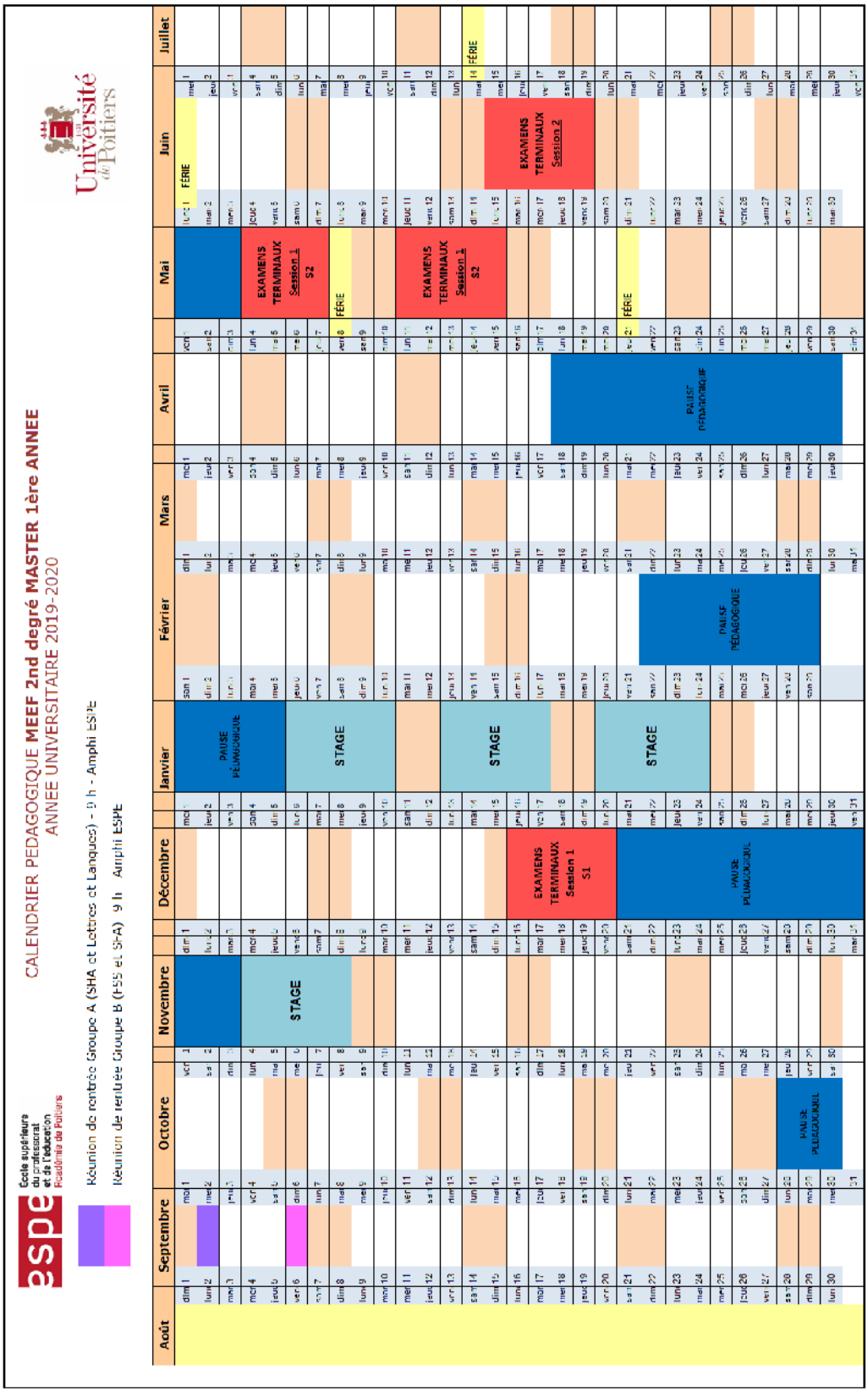

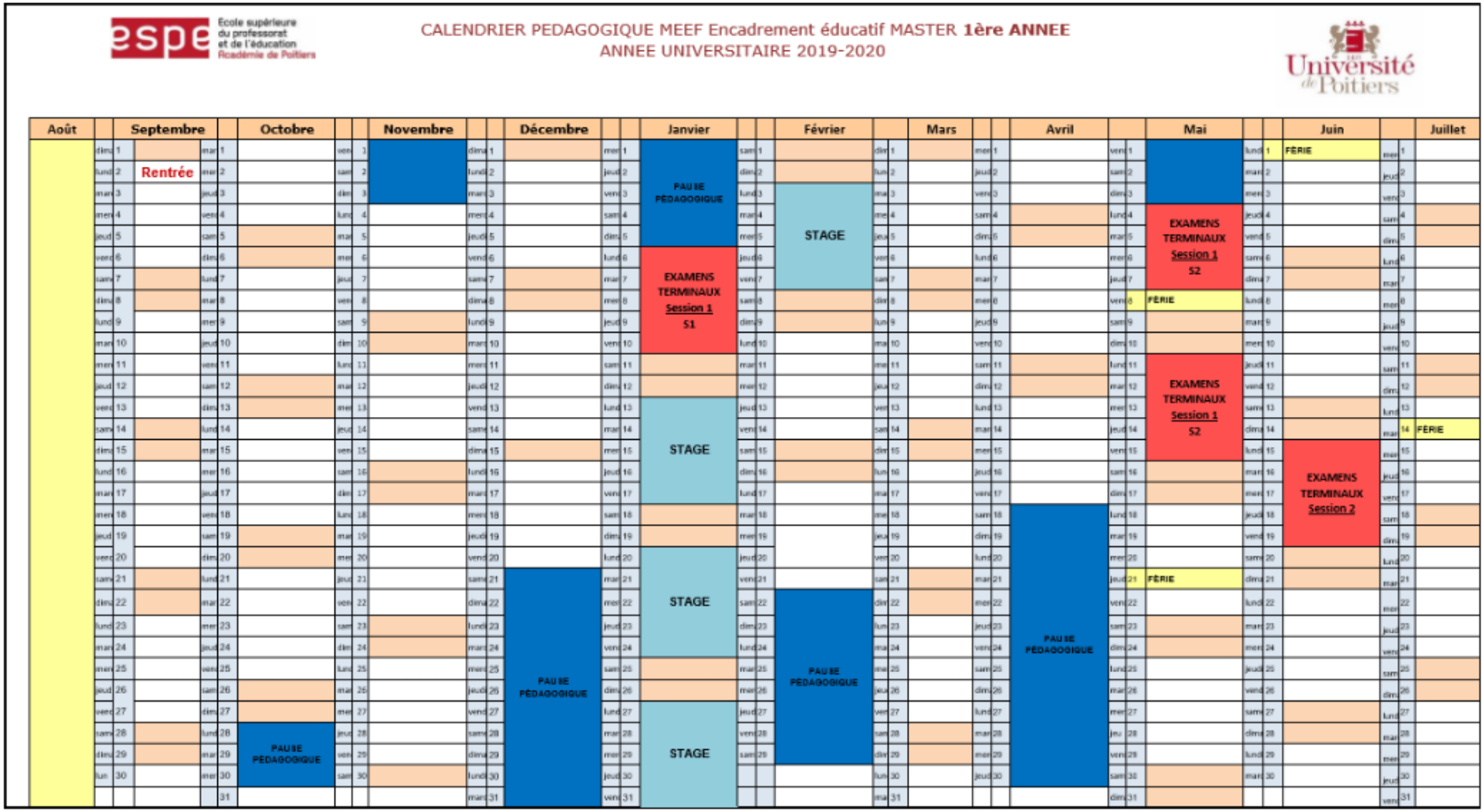
CALENDRIER PEDAGOGIQUE MEEF Encadrement éducatif MASTER 1ère ANNEE
ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020
Août
Septembre
Rentrée
Octobre
PAUSE PÉDAGOGIQUE
Novembre
Décembre
PAUSE PÉDAGOGIQUE
Janvier
PAUSE PÉDAGOGIQUE
EXAMENS TERMINAUX Session 1 S1
STAGE
STAGE
STAGE
Février
STAGE
PAUSE PÉDAGOGIQUE
Mars
Avril
PAUSE PÉDAGOGIQUE
Mai
FÉRIE
EXAMENS TERMINAUX Session 1 S2
FÉRIE
EXAMENS TERMINAUX Session 1 S2
FÉRIE
Juin
FÉRIE
EXAMENS TERMINAUX Session 2
Juillet